Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 23 (1935)

Heft: 465

Nachruf: Mlle Marie Giovanna

Autor: M.F.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Cliché Mouvement Féministe

Mme SZELAGOWSKA

l'un des chefs les plus connus du mouvement féministe polonais.

d'un régime démocratique, par des « délégations de groupements » (il est curieux ce que ce système, inspiré de l'Italie, des « Chambres représentatives » rencontre de sympathies dans ces pays d'Europe orientale et septentrionale), — il est vrai, dis-je, que ce nouveau système a fait perdre aux femmes une représentation importante au Sejm (Chambre), où, de 17 membres, elles sont descendues à 2 (ceci correspondant, d'autre part, à une réduction du nombre total des députés). C'est une règle assez générale, me parait-il, que, lorsque sont diminués les droits populaires, ce sont les femmes qui en souffrent. Toutefois, 5 femmes siègent au Sénat, l'une d'elles étant même membre du Bureau; 5 femmes font partie de la Municipalité de Varsovie, alors que 400 sont nommées dans d'autres municipalités à travers le pays, et que plusieurs villes importantes sont administrées par des femmes maires. Notre collègue, Mme Szelagowska, est membre de la Commission de contrôle de la Municipalité de Varsovie, ce qui lui permet de mettre le nez dans tous les organismes dépendant de cette dernière. J'ai dit ici même quel haut commandement était reconnu au chef de la police féminine, Mlle Paléologue, et l'on verra plus bas quelles sont les tâches et les responsabilités d'une femme juge. J'ai rencontré en si grand nombre que je ne puis les citer ici des femmes médecins, avocats, magistrats, journalistes, banquiers, experts financiers, professeurs (et même professeurs dans des lycées de grands garçons de quatorze à dix-sept ans), des femmes de science très spécialisées (minéralogie, chimie, etc.), ce qui m'a rappelé que j'étais dans la patrie de Marie Curie. Les femmes ayant fait des études universitaires très poussées, et se consacrant essentiellement à ces hautes recherches scientifiques, sont d'ailleurs beaucoup plus nombreuses que chez nous, l'Université ayant été jadis un moyen d'émancipation nationale; et, d'autre part, aucune de ces femmes ne songe à s'enfermer dans la tour d'ivoire de son labeur personnel, mais collabore de sa sympathie et de ses pensées à l'œuvre féministe, si bien que, comme nulle part ailleurs, l'Association des femmes universitaires constitue un centre vivant de féminisme actif.

Evidemment, et comme partout, des attaques se manifestent contre le travail féminin. Evidemment, des statistiques établies par le B. I. T. par sa correspondante en Pologne, Mme Sokal, si bien connue à Genève, il résulte que l'égalité des salaires n'est réalisée que pour les postes inférieurs. Mais ces attaques et ces inégalités justement inspirent au féminisme polonais une nouvelle et forte ardeur pour maintenir haut son drapeau.

L'activité sociale aussi des féministes polonaises est considérable. Et cela est naturel. Leur mouvement a, en effet, pris racine au moment où la reconstitution du pays imposait à celui-ci des charges écrasantes, tout par définition ayant été laissé à l'abandon par le régime tsariste. Et en un sens, cette tâche écrasante à laquelle elles se sont vaillamment attelées leur a facilité leur travail féministe en les mettant en contact immédiat avec une foule de femmes que, seules, des théories féministes forcément abstraites auraient rebutées, et en leur permettant de préparer à l'exercice de leurs droits la masse des nouvelles électrices. Aussi ne faut-il pas s'étonner si l'Association pour le Service social et le Travail civique des Femmes (branche de l'Alliance Internationale) compte près de 60.000 membres à travers le pays, et s'il m'est impossible d'énumérer ici toutes les institutions, créations, homes, asiles, crèches, écoles, centres de santé, restaurants populaires, maisons de relèvement, etc., etc., qu'il m'a été donné de visiter, dont quelques-unes inspirées des principes les plus modernes, sont organisées de façon à inspirer envie aux visiteuses d'autres pays! Parfois, notons-le, des institutions sont créées pour répondre à des besoins qui, n'existant pas chez nous, nous surprennent: par exemple cette maison qui abrite 900 enfants trouvés de moins de sept ans, dont 500 au-dessous de trois ans, et qui comprend dans son personnel une jeune et charmante « psychologue » chargée de débrouiller leur caractère et leur mentalité. On a beau se dire que Varsovie compte actuellement plus d'un million d'habitants: on reste un peu inquiet devant la misère que révèlent ces chiffres, quand bien même des visites dans les quartiers excentriques, ou dans les quartiers juifs (encore un des étonnements de ma mentalité occidentale et démocratique!) vous apprennent beaucoup à cet égard.

(A suivre.) E. Gd

Femmes pasteurs

Aucun postulant ne s'est fait inscrire au concours ouvert pour repourvoir le poste vacant de deuxième pasteur de la paroisse nationale de Château-d'Oex. Pour onze postes vacants dans le canton de Vaud, il n'y a que quatre pasteurs disponibles. Il y a bien des théologiennes, qui ont fait leurs études complètes à la Faculté de théologie de l'Eglise nationale, et qui seraient heureuses d'obtenir des postes, mais la loi actuelle ne permet pas de les placer à la tête d'une paroisse.

Par contre, Mlle von Auw, licenciée de la Faculté de théologie de l'Eglise libre, a été nommée aumônier de l'Institut des diaconnesses de Saint-Loup. S. F.

IN MEMORIAM

Mr. Charles Corbett

Une bien triste nouvelle nous arrive de Londres: celle de la mort du père de notre chère Présidente internationale, Mrs. Corbett Ashby, décédé dans sa belle propriété de Woodgate (Sussex), à l'âge de 82 ans. Nous savons combien ce coup est cruel pour notre Présidente, que des liens d'une touchante intimité filiale unissaient à son père, à l'influence duquel elle devait beaucoup: ne lui avons-nous pas souvent entendu raconter que son premier discours politique, elle l'a fait à l'âge de seize ans, lors d'une campagne électorale en faveur de son père?

Mr. Corbett a été, en effet, l'initiateur de sa fille à la vie politique, tant nationale qu'internationale. Il a lui-même siégé au Parlement, comme député libéral, durant une législature; mais surtout, esprit cultivé, très large, inspiré des meilleures traditions politiques britanniques, il a constamment soutenu, encouragé, conseillé sa fille, dans toutes les situations parfois difficiles où peut se trouver la présidente d'une vaste organisation mondiale politique de femmes, cette aide s'exerçant aussi bien dans le domaine matériel que dans le domaine moral, avec la plus clairvoyante et la plus souriante générosité.

Pour toutes celles d'entre nous qui ont eu le privilège de connaître, dans la belle bibliothèque de Woodgate, ce vieillard courtois, fin, intelligent et distingué, qui, non content de nous offrir la plus large hospitalité, prenait plaisir à la pratiquer par mille détails familiers et charmants (il ne manquait jamais de nous apporter à chacune un morceau de chocolat, à l'issue d'une séance, avant la séparation pour la nuit!), le regret personnel est très vif. Il nous permet de mieux comprendre le chagrin de notre Présidente, à laquelle nous tenons à répéter ici nos plus affectueuses pensées de chaude sympathie.

E. Gd.

* * *

Mlle Marie Giovanna

Nous avons appris avec regret le décès de Mlle Marie Giovanna, survenu à Genève le 18 novembre dernier, après une maladie longue de tant d'années que nombreuses sont celles de nos travailleuses sociales, appartenant à d'autres milieux que celui où se déroula son activité, qui n'ont jamais eu l'occasion de la rencontrer.

En effet, Mlle Giovanna, en sa qualité de fervente catholique, avait concentré depuis vingt-cinq ans ses forces et son action sur cette *Union des Travailleuses catholiques,* qu'elle avait elle-même fondée, la première de toute une série de créations destinées aux ouvrières et employées, et strictement marquées d'un caractère confessionnel accentué: maison de vacances, caisse de secours mutuels, sections professionnelles, restaurant féminin, etc. Mlle Giovanna connaissait bien les difficultés de la vie de tant de travailleuses auxquelles elle était anxieuse de venir en aide, et c'est en songeant à elles surtout qu'elle fut amenée à plusieurs reprises à participer pour leur compte au travail de nos organisations féminines et féministes laïques. Membre du Comité de la Ligue sociale d'acheteurs de Genève, où nous l'avons rencontrée pour la première fois, elle prit part à la toute première campagne menée à Genève en 1913-1914 en faveur de l'électorat et de l'éligibilité des femmes dans les tribunaux de prud'hommes, — campagne qui réalisa une union que nous n'avons jamais plus retrouvée, puisque l'appel lancé aux électeurs était signé, avec l'Association pour le Suffrage et l'Union des Femmes, par le Groupe des Femmes socialistes et les Travailleuses catholiques! Plus tard, Mlle Giovanna s'intéressa directement à la création de l'Ouvroir de l'Union des Femmes, et étudia même avec nous un projet de création d'atelier coopératif de chaussures en rafia. Mais, bien vite, l'activité de ses propres groupements catholiques lui tint trop à cœur pour que pût continuer cette collaboration.

Féministe, Mlle Giovanna se défendit toujours de l'être, par respect envers l'attitude négative adoptée par l'Eglise à laquelle elle appartenait; mais elle fit souvent preuve de tant de capacités organisatrices, qu'elle prouva au contraire la valeur de ce que peut créer une femme. Si bien que, malgré les profondes différences qui nous séparaient, nous tenions, en souvenir de lointaines années de collaboration pour le travail social, à nous incliner devant sa mémoire, et à dire notre sympathie à celles qui l'ont perdue.

M. F.

Les Prud'femmes à Genève

(Suite de la 1re page.)

Car c'est aussi toute une campagne électorale de correspondance, d'entrevues, d'innombrables « coups de téléphone », qu'a menée, durant cette quinzaine, notre Comité d'action, composé des représentantes de dix-sept organisations féminines. Neutre politiquement et confessionnellement, et constitué sur la seule base des intérêts féminins, il s'est adressé à tous les groupements, patronaux et ouvriers, syndicalistes et corporatifs-chrétiens; et un peu étonné lui-même d'être une force et une valeur électorales (dame! nous n'avons pas l'habitude, hélas! que notre voix compte pour autant que celle d'un homme quand il s'agit des affaires publiques!...), il a fait les expériences les plus variées. Du côté ouvrier, le travail a été facilité par l'existence des deux Fédérations irréductiblement opposées l'une à l'autre des syndicats ouvriers d'une part, des syndicats corporatifs-chrétiens de l'autre, Fédérations qui, toutes deux, portent des femmes sur leurs listes, et entre lesquelles va se livrer la bataille du 7 décembre pour les sièges des juges ouvriers. En effet, puisque d'une part tout l'effort a été centralisé par ces organisations, et que, d'autre part, notre neutralité politique et confessionnelle nous a situées sur le même plan à leur égard, la situation a été vite fixée.

Mais, du côté patronal alors, où existent une foule d'Associations purement professionnelles, multiples ont été les démarches, et variées les expériences. Tantôt, l'on nous a répondu d'emblée que nous arrivions trop tard, que la liste des candidats était faite et imprimée depuis longtemps, — sans que l'un seul de ces messieurs si pressés semble avoir été même effleuré par l'idée que les femmes ayant exactement le même droit que les hommes à siéger dans ces tribunaux, on pourrait, avant de clore la liste, songer à leur faire une petite place! Tantôt, au contraire, l'on a accepté avec grande courtoisie nos propositions d'en-

En Pologne: Notes et croquis[1]

II. Le Tribunal des Mineurs

Je l'avoue: à première vue les abords de ce tribunal me surprennent un peu. Je m'attendais vaguement à quelque édifice imposant, genre Ministère, ou tout au moins école publique; et cette simple maison locative, dans une rue fréquentée de Varsovie, me désoriente — avant que j'aie réalisé, premièrement que l'argent est rare pour accomplir toute l'œuvre de réorganisation sociale à laquelle s'est attachée la Pologne nouvelle, et qu'il vaut mieux l'économiser sur des pierres et des moellons, que sur des institutions; et ensuite, que cette simplicité d'aspect rentre bien dans le cadre de la conception moderne du tribunal de l'enfance, sans apparat ni solennité.

L'escalier étroit, tout juste balayé, est encombré, dès les étages supérieurs, de gosses plus ou moins dépenaillés. Encombrée aussi l'antichambre un peu sombre, où attendent avec leurs parents les enfants convoqués devant le juge des mineurs. En revanche, la salle du tribunal proprement dit est charmante et accueillante: boisée de clair, ouvrant de ses deux fenêtres sur l'espace du ciel, elle n'est guère plus grande qu'une salle d'école moderne, à laquelle font immédiatement penser les gravures des héros de l'indépendance polonaise ou de scouts en service qui égayent les murs. Une devise burinée sur une petite affiche retient l'attention: *Môw Prawda (Dis la vérité).* Sur les quelques bancs de bois, un homme âgé à l'aspect paternel, une femme aux cheveux blancs: ce sont des auxiliaires du juge qui suivent les enfants, les délégués à la liberté surveillée, comme on les appelle en Belgique. Un huissier en uniforme. Et entre les deux fenêtres, derrière un simple pupitre, la femme juge, en robe d'audience noire, un curieux collier, emblème traditionnel sans doute, de ses fonctions, autour du cou. C'est tout.

Jeune, frêle, mignonne sous ses courts cheveux bouclés, Mme Kaminska m'avait déjà frappée quand je l'avais rencontrée précédemment, autour d'une table amie, par l'intensité de son regard. Ce regard, partant d'yeux vifs aux orbites enfoncées, est tout particulièrement investigateur; on a l'impression qu'il pénètre jusqu'à l'âme... Et certainement il est pour beaucoup dans l'influence prompte, active, énergique, en même temps que profondément compatissante et compréhensive, qu'exerce cette jeune femme, si remarquablement douée pour ces fonctions délicates.

... Tandis que nous nous glissons sans bruit sur un banc, Mme Simienska, mon précieux guide, qui va me traduire en me le commentant tout ce qui se dit, et moi, l'huissier a appelé le premier cas inscrit: une fillette de seize ans, qui a dérobé des vêtements à la patronne chez laquelle elle était engagée comme domestique, pour s'en parer ensuite, ce qui ne dénote pas une intelligence remarquable de sa part. Sa mère, la tête enveloppée d'un châle, l'accompagne. Jamais, d'ailleurs, je n'ai vu l'enfant comparaître seul, l'idée directrice étant de faire réaliser aux parents — qui en ont parfois joliment besoin! — leur part de responsabilité. Cette mère-là, d'ailleurs, est silencieuse, et n'interrompra pas à tout bout de champ le dialogue du juge et de la fillette, comme d'autres qui lui succéderont. Elle est veuve, puis remariée, déclare la petite en réponse aux questions du juge, et il semble bien, pour autant que je peux comprendre l'histoire de cette jeune vie, telle que Mme Kaminska arrive à se la faire narrer, que s'il n'y a pas beaucoup d'intelligence dans ce cas-là, il n'y a pas non plus beaucoup de bonheur... Après la fillette, c'est la mère que l'on interroge, l'enfant étant sortie, puis la patronne qui a porté plainte. Les questions et réponses se sont rapidement croisées, le juge s'est fait son opinion, mais réserve la sentence pour plus tard. Au cas suivant.

Celui-là, c'est un gamin sale, dépenaillé, pleurnicheur, qui a volé pour les revendre des journaux pour une somme totale de 8 slotys (pas même cent sous suisses). La mère, énorme et déguenillée, sale aussi, et ébouriffée sous son châle rouge, est vendeuse de légumes; le père est chômeur et ivrogne; le frère aîné est déjà placé dans une maison de rééducation. Je regrette de ne pouvoir suivre dans le détail, l'interrogatoire, vif, alerte, les questions précises, par lesquelles le juge cherche à se rendre compte de la vie que mène l'enfant, ses interpellations familières et enjouées à la fois, comme celle-ci: « ... mais tu ne t'es pas regardé dans un miroir avant de venir ici, mon cher garçon: tu es noir comme un ramoneur... » Elle le fait lire, pour juger de son degré de développement, et il ânonne de façon édifiante, ayant débuté par tenir son livre à l'envers. Le mot *Prawda* (vérité) revient souvent dans le dialogue. La mère interrompt tout le temps, se plaignant de ses enfants, déclarant qu'elle ne veut plus rien en savoir. La vendeuse de journaux victime du vol, puis un superbe commissaire de police, viennent témoigner, hors de la présence du gamin et de la mère. Et si toute cette audience est passionnante du point de vue social, même pour une étrangère comme moi, il est bien intéressant, du point de vue purement féministe de voir, en contraste avec ce jeune juge, ce colossal commissaire, qui claque les talons et se tient au port d'arme, plein de respect devant la justice incarnée par cette frêle femme.

Le troisième cas de l'audience de ce matin, c'est un vol de montre commis par un garçon de seize ans. Lui prétend avoir trouvé par terre cette montre (« cela t'arrive fréquemment de trouver ainsi les objets précieux dans la rue?... » lui demande Mme Kaminska, qui n'est pas dupe de ce mensonge), qu'il a vendue ensuite pour 5 slotys, afin de pouvoir faire un voyage à bicyclette. Le père, un brave forgeron, la figure creusée, accompagne son fils, alors que la victime, un monsieur éloquent, qui laissait sa montre dans la poche de son gilet du dimanche pendant qu'il jardinait, raconte avec force gestes comment il a été volé. Ce gamin-là, lui, lit correctement. Fait-il partie d'une société de jeunesse? est-il scout? demande le juge, qui cherche toujours à connaître non seulement le milieu familial, mais aussi le développement moral comme le degré d'instruction de l'enfant. Dans ce dialogue-là aussi j'entends beaucoup dire *Prawda:* « la plus terrible vérité vaut mieux que le plus petit mensonge », affirme avec force Mme Kaminska.

L'audience est interrompue. Le juge se retire dans son cabinet pour préparer ses jugements, et aimablement nous donne quelques minutes d'en-

[1] Voir le précédent numéro du *Mouvement.*